



Fédération Française de Basketball
117 rue du Château des Rentiers
75013 Paris

TYPE DE REUNION DATE ET LIEU	Réunion Trésoriers des Ligues Régionales 30/08/2014 de 9h30 à 16h00 Siège de la FFBB
ORGANISEE ET SUIVIE PAR (N°TEL)	Jean-Pierre HUNCKLER et René KIRSCH
CONFIDENTIALITE	<input checked="" type="checkbox"/> Doc libre <input type="checkbox"/> Doc restreint, sous la responsabilité des destinataires. <input type="checkbox"/> Exclusivement réservé aux destinataires.
DIFFUSION	Participants - Excusés J.P. SIUTAT – J.P. HUNCKLER – S. PIOGER - P. BEESLEY – A. GAROS – S. DIOT – Ch. ZAJAC - G. THOMAS - Ligues Régionales - Comités Départementaux
PIECES JOINTES	- 2014-08-22 Réunion des Trésoriers 2014 V3

René KIRSCH, président de la commission des finances, fait une présentation de la composition et du fonctionnement de sa commission, aux 15 trésoriers présents, sous le contrôle du trésorier général Jean-Pierre HUNCKLER et du directeur des finances Pascal GOUDAIL avec un clin d'œil à Michel Marguery trésorier de la ligue de Bourgogne et membre de la commission des finances.

Quels sont les outils mis à disposition des trésoriers pour permettre à la commission d'assurer la mission confiée par le président fédéral ?

- Le logiciel Cegid de la maison LCS. Cet outil a été acquis par la fédération et offert aux ligues et comités qui ont décidé de l'acquérir. De plus il avait été négocié la gratuité de la maintenance pour une durée de 3 ans. Cette période est terminée cette année. Le trésorier général va tenter de faire renouveler ce délai sous condition que de nouvelles acquisitions de ce logiciel soient effectuées par les instances. A ce jour nous sommes largement en dessous des objectifs négociés.
- Le formulaire de synthèse financière. Ce formulaire doit être complété et retourné avec le bilan financier comme demandé par le secrétaire général. Ce document élaboré par un membre de la commission doit faciliter la vérification de la situation financière des ligues et comités.

La parole est donnée à la salle

- Un trésorier regrette que LCS n'assure pas un suivi régulier de ce logiciel auprès des acquéreurs
- Un second demande un toilettage du logiciel car les lignes budgétaires sont trop nombreuses et adaptées à une comptabilité d'entreprise. Il serait souhaitable de mettre en place un bilan associatif certainement moins compliqué dans sa mise en œuvre.

- Enfin, il est relevé que le commercial de Gegid est très difficile à joindre.
- Dans le formulaire de synthèse financière et sous la rubrique « immobilisation du patrimoine, il manque la ligne 300 à 400.
- Dans l'hypothèse d'une consolidation entre les différentes trésoreries des instances, qui risque de nous être imposée prochainement par la Cours des Comptes, le trésorier général suggère que la commission des finances étudie un plan comptable général avec une incitation des trésoriers au passage de la comptabilité analytique et l'abandon de celle analogique.
- Certains sont défavorables à la généralisation du logiciel Cegid sur tout le territoire ; pourtant ce sera le sacrifice à concéder si la consolidation nous est imposée.
- La trame simplifiée de la comptabilité existe-t-elle sur Cegid ?
- Un trésorier suggère que la fédération mette en place une « comptabilité d'engagement », elle éviterait le risque de déficit voire de faillite. D'ailleurs Alain Blanchard référent en matière de risque prendra l'attache de la commission des finances pour établir une liste des risques en matière de finances
- Les trésoriers sont interpellés sur la date de clôture des comptes dans leur ligue :
 - 4 ligues sur 15 arrêtent leurs comptes le 31 mai
 - 8 ligues les arrêtent le 30 avril
 - 2 ligues les arrêtent le 31 décembre
 - 1 ligue les arrête le 15 mai

A l'unanimité, les argentiers demandent une modification du versement du ¼ des licences, arguant du fait que le premier versement est souvent versé en retard par les comités départementaux. Le trésorier général étudiera la faisabilité de cette demande.

Dans ce même registre, une question est posée sur les moyens des ligues pour contraindre au paiement ; le trésorier général suggère que le président fédéral soit saisi dans ce cas.

Plus aucun point n'étant soulevé la réunion est levée avec des remerciements aux participants pour leur attentive et constructive attention.